



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-54460>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **26-54460**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-31867

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS MARQUION

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20004404800011

Ville : VITRY-EN-ARTOIS

Code postal : 62490

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fauchage des voies d'intérêt communautaire

Code CPV principal - Descripteur principal : 77310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de fauchage des voies communautaires. La consultation est décomposée en 2 lots distincts : Aire géographique Nord et Aire géographique Sud. Accord-Cadre à bons de commande conclu pour une durée de 1 an, à compter de sa date de notification au titulaire, reconductible tacitement 3 fois, avec les montants maximum annuels suivants : Lot 1 : 24 000 euros HT et Lot 2 : 24 000 euros HT. Descriptif complet des prestations dans le Dossier de Consultation des Entreprises.

Critères d'attribution : Critères de sélection des offres tels que définis dans le règlement de consultation : Valeur technique : 50 % Prix : 30 % Valeur environnementale : 20 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre N° 2026/03/02 "Fauchage des voies d'intérêt communautaire" est attribué comme suit : - Lot n°1 "Aire géographique Nord" au groupement conjoint avec mandataire solidaire SOTRAVEER / PERILHON ÉLAGAGES SAS, à WINNEZEELE (59670), dont l'offre est jugée économiquement la plus avantageuse. Le montant maximum annuel du lot est fixé à 24 000 € HT. - Lot n°2 "Aire géographique

Sud" à DINOIR PARCS ET JARDINS, à FONTAINE-NOTRE-DAME (59400), dont l'offre est jugée économiquement la plus avantageuse. Le montant maximum annuel du lot est fixé à 24 000 € HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2026